



## **VERS LE BAC 2021**

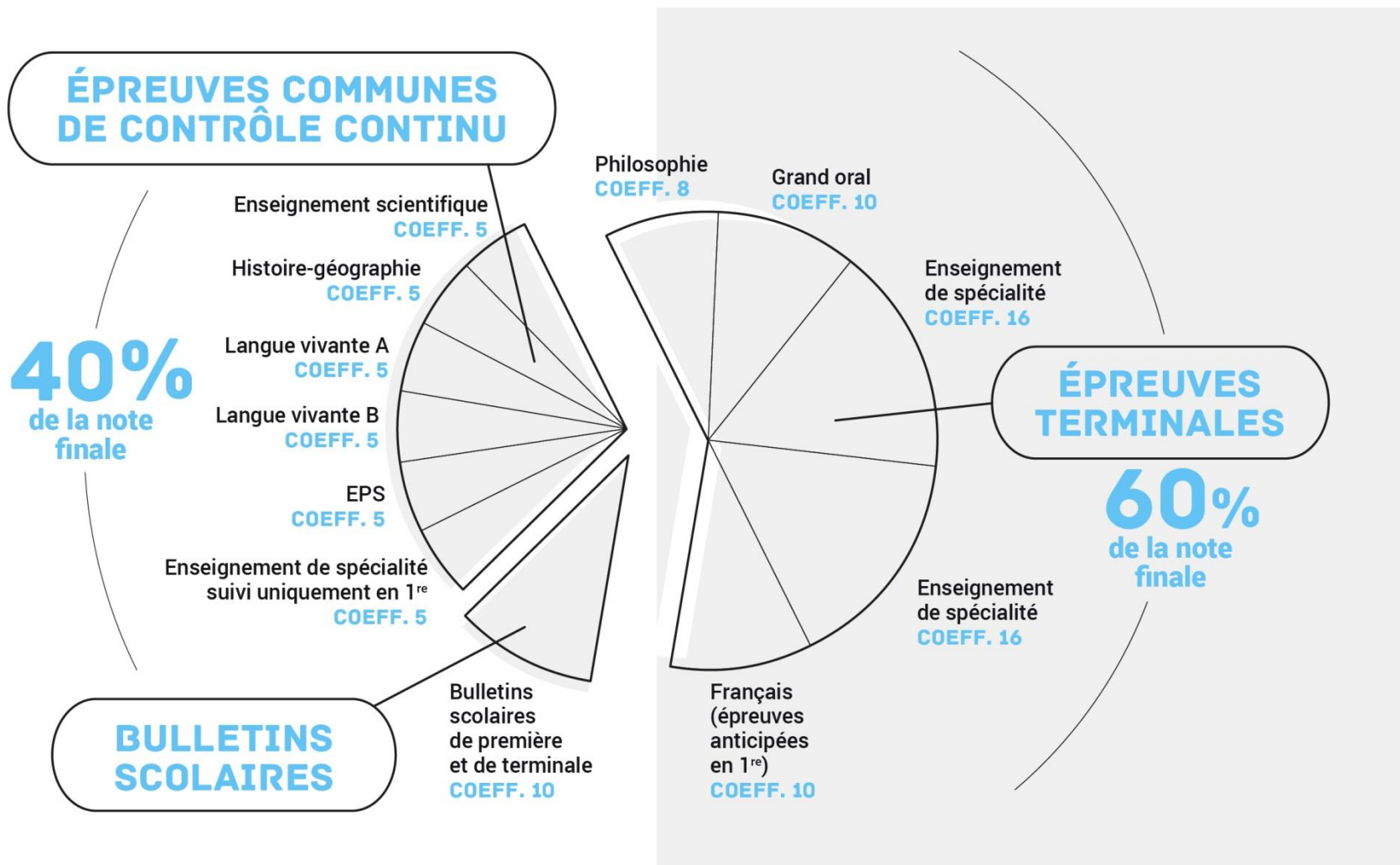
Novembre 2019

Présentation aux élèves de première  
générale et technologique :  
**les épreuves communes de  
contrôle continu en voie générale et  
technologique**

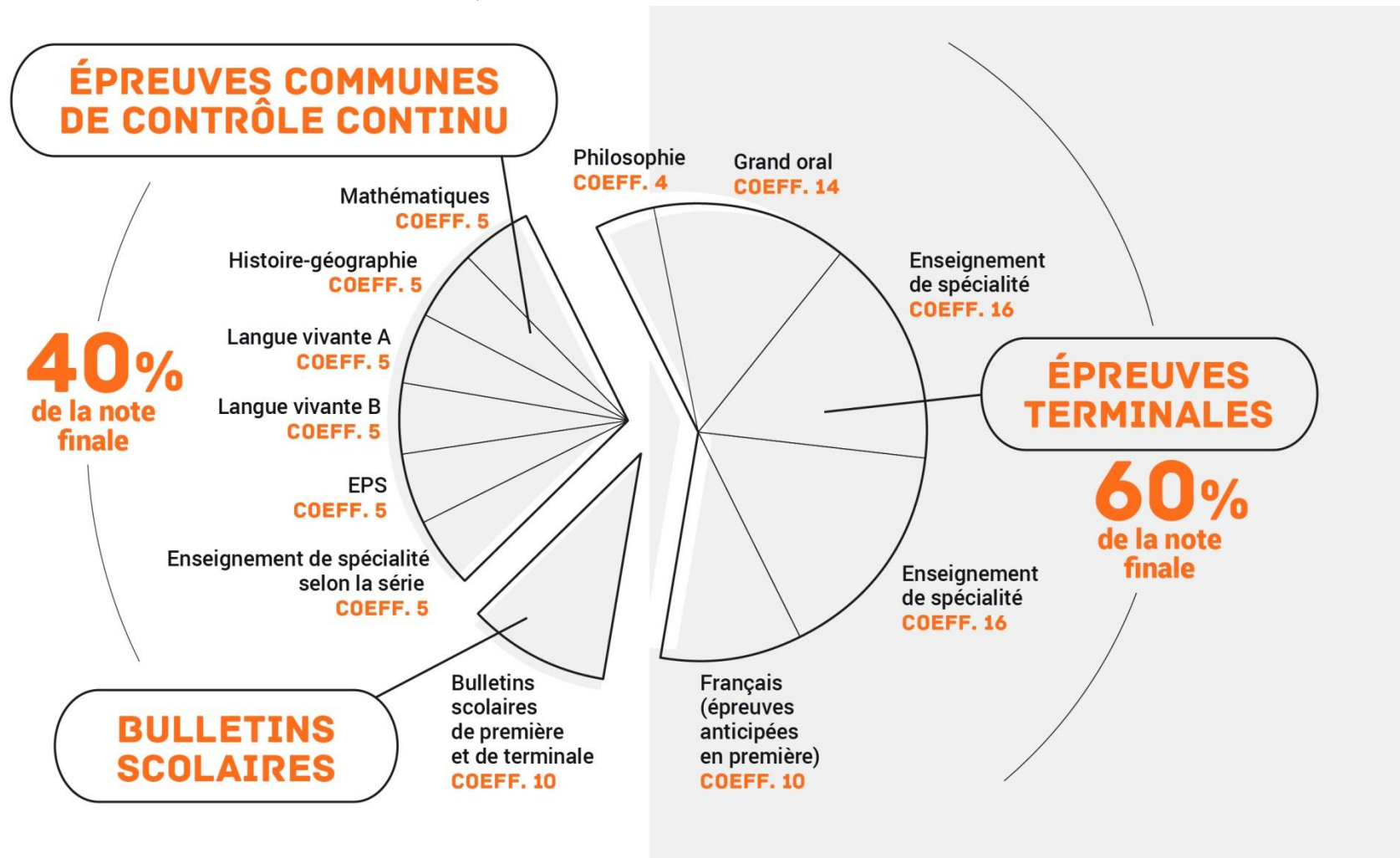


**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

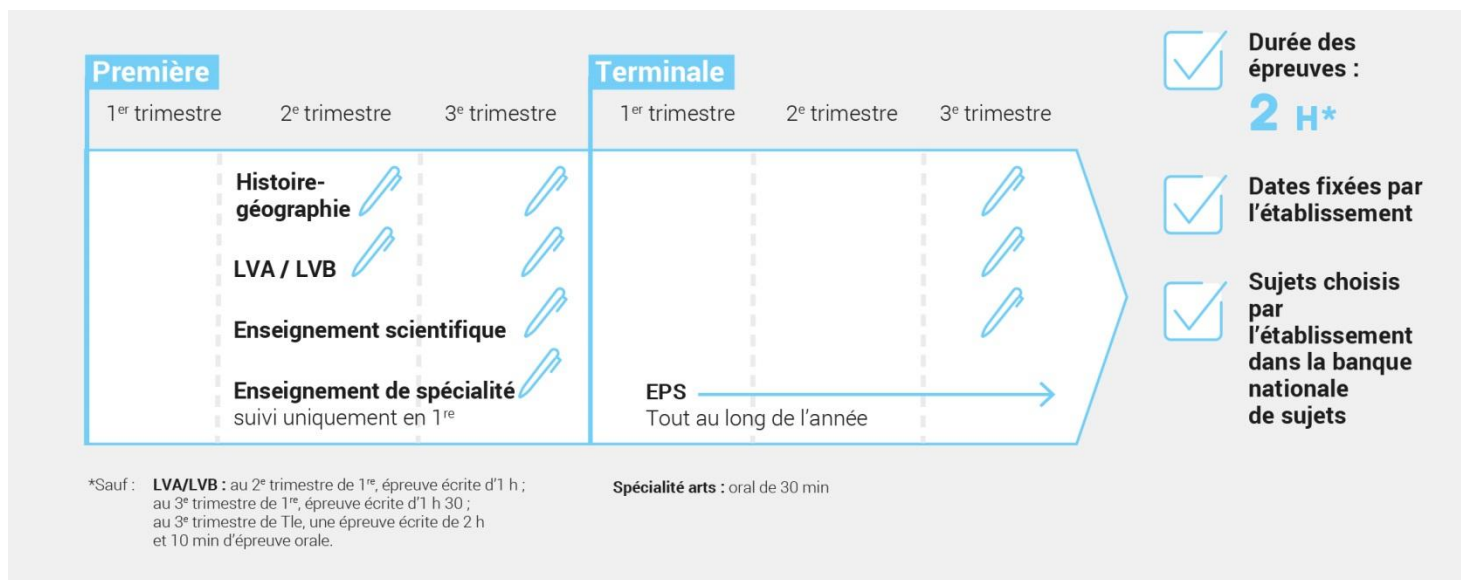
# COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC – VOIE GÉNÉRALE



# COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC - VOIE TECHNOLOGIQUE

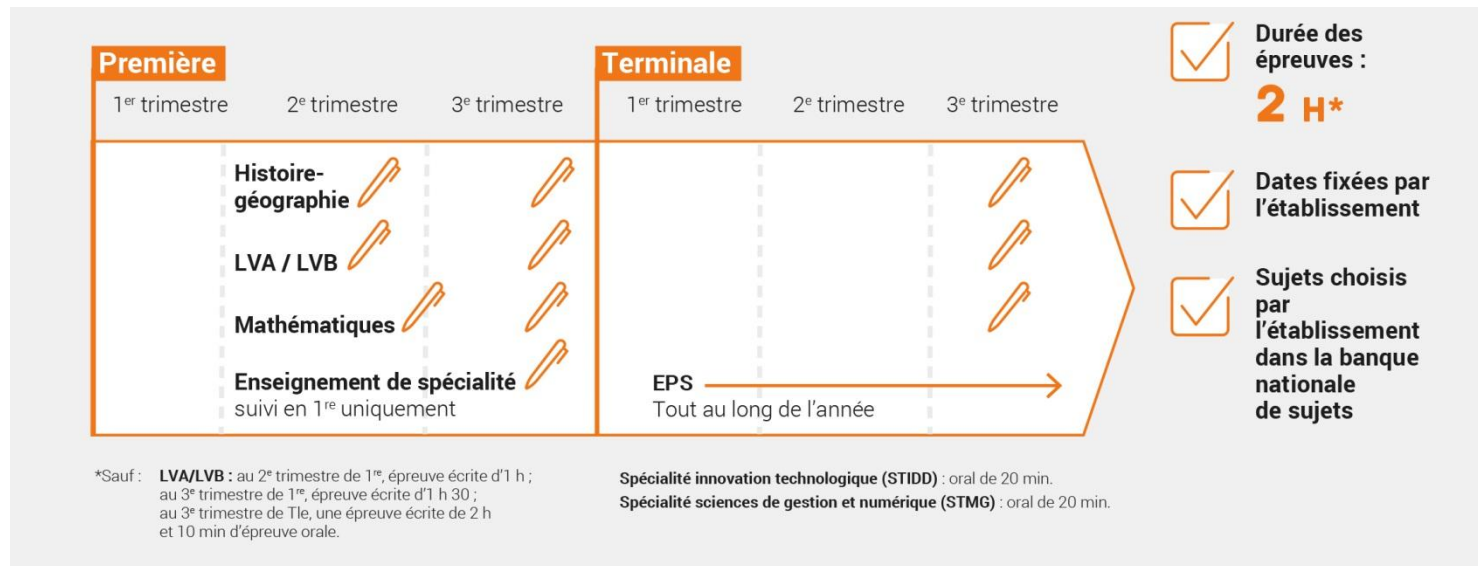


# CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE GÉNÉRALE





# CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE TECHNOLOGIQUE



# LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les épreuves communes de contrôle continu portent sur :
  - les enseignements communs : enseignement scientifique (voie générale) et mathématiques (voie technologique), histoire-géographie, LVA et B
  - et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en Terminale
- 3 séries d'épreuves communes de contrôle continu sont prévues
  - 2 en classe de 1<sup>re</sup> ;
  - 1 en Terminale.
- Chaque série d'épreuves porte sur la partie du programme qui a été précédemment étudiée.
- Les épreuves de contrôle continu durent deux heures, sauf pour les langues vivantes A et B - L'EPS est évalué tout au long de l'année de Terminale.
- La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves. Tous les enseignements bénéficient du même coefficient (5).

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SUIVI UNIQUEMENT EN PREMIÈRE

## ■ Voie générale

- L'élève de 1<sup>re</sup> communique au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en Terminale.
- Celui-ci fera donc l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au 3<sup>e</sup> trimestre.

## ■ Voie technologique

Les enseignements de spécialité faisant l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu sont les suivants, selon les séries :

ST2S :	Physique - chimie pour la santé
STL :	Biochimie - biologie
STD2A :	Physique - chimie
STI2D :	Innovation technologique
STMG :	Sciences de gestion et numérique
STHR :	Enseignement scientifique alimentation - environnement
S2TMD :	Economie, droit et environnement du spectacle vivant

# ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- En décembre, l'élève de 1<sup>re</sup> valide son inscription au baccalauréat selon des modalités précisées par le chef d'établissement et choisit les langues qu'il passera en LVA et LVB.
- Pour chaque épreuve de contrôle continu, l'élève reçoit une convocation au moins 8 jours avant la date de l'épreuve
  - En cas d'absence pour raison de force majeure, une épreuve de remplacement sera organisée par l'établissement.
  - Par contre, en cas d'absence sans justificatif ou hors cause de force majeure, une note de zéro sera attribuée pour l'épreuve.
- Les élèves passent les épreuves communes de contrôle continu, soit dans leur lycée, soit dans un établissement proche si leur organisation est mutualisée entre établissements.



# DES SUJETS ISSUS D'UNE BANQUE NATIONALE DE SUJETS

- Les sujets sont choisis dans une banque nationale de sujets par le chef d'établissement sur proposition des professeurs
- La banque nationale des sujets garantit l'égalité de traitement des candidats.
  - Elle rassemble des sujets de niveau équivalent sur les différentes parties des programmes.
  - Les sujets tiennent compte des progressions pédagogiques des programmes d'enseignement de 1<sup>re</sup> et de Tle.
  - Ces sujets ont été élaborés par des inspecteurs et des professeurs

# ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les copies sont ensuite numérisées et anonymisées
- Les copies seront corrigées par d'autres professeurs au sein de l'établissement ou au sein d'un autre établissement de l'académie suivant un barème de correction. **Aucun professeur ne corrigera les copies de ses élèves**
- Une commission d'harmonisation des notes se tiendra dans chaque académie à l'issue de chaque série d'épreuves de contrôle continu pour préserver le respect du principe d'égalité entre les candidats, quels que soient leur établissement, leur correcteur ou leur sujet

# DES COPIES NUMÉRISÉES ET ANONYMISÉES

Fac simulé des copies qui seront utilisées pour les épreuves communes de contrôle continu.

Fac simulé d'une copie de brevet. Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- Identité C2C - C2CM** : Nom de famille, Prénoms, N° de naissance, N° d'inscription.
- Matériau** : Matériau de la copie.
- Examen / Matière** : Examen / Matière / Spécialité / Série.
- Épreuve** : Épreuve.
- Session** : Session.

Le formulaire est accompagné d'un grand espace à lignes pour la rédaction de la réponse.

Après l'épreuve, la copie de l'élève est anonymisée et corrigée par un professeur autre que son professeur habituel.

Fac simulé d'une copie de brevet. Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- Identité C2C - C2CM** : Nom de famille, Prénoms, N° de naissance, N° d'inscription.
- Matériau** : Matériau de la copie.
- Examen / Matière** : Examen / Matière / Spécialité / Série.
- Épreuve** : Épreuve.
- Session** : Session.

Le formulaire est accompagné d'un grand espace à lignes pour la rédaction de la réponse. Une croix (X) est tracée au-dessus de l'espace à écrire, indiquant que la copie a été anonymisée.